Courtage en assurances

Domaine : Assurances

Appellations

- Agent général d'assurances
- Courtier en assurances

Accès au métier

Les conditions pour pouvoir postuler / s'orienter vers ce métier Cet emploi/métier est accessible avec un diplôme universitaire complété par une formation en assurance (Brevet Professionnelle-BP-, Brevet de Technicien-BT- ou Brevet de Technicien Supérieur-BTS-). Un agrément délivré par la compagnie d'assurance et une expérience professionnelle dans le domaine d'assurance peuvent être exigés.

Conditions d'exercice

Environnement et modalités d'exercice de ce métier L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein de cabinets de courtage en assurances, cabinets d'assurances en contact avec différents interlocuteurs (financiers, compagnies d'assurances, experts comptables,notaires, ...). L'activité peut impliquer des déplacements (visites de sites, ...). La rémunération peut être constituée de commissions versées par les compagnies d'assurances ou d'honoraires (activité indépendante).

Activités de base

Activités quotidiennes fondamentales Accompagner le client dans les démarches lors d'un sinistre (évaluation des pertes, responsabilité des parties, ...) et procéder au règlement (versement des indemnités, ...) Etablir une proposition de contrat (garanties, primes, ...) et informer le client sur les clauses spécifiques et les mesures de prévention nécessaires Evaluer les besoins et attentes du client (risque à couvrir, type de garantie, ...) et le conseiller sur le choix du contrat approprié (extension de garantie, nouveau contrat, ...) Prospecter une clientèle et mener des actions commerciales selon la stratégie du cabinet ou de la compagnie d'assurances

Compétences de base

Compétences quotidiennes fondamentales Caractéristiques des produits d'assurances Droit des assurances Réglementation en Hygiène, Sécurité et Environnement-HSE Techniques actuarielles Techniques commerciales Techniques d'analyse des risques assurance Techniques relationnelles

Activités spécifiques

Les principales tâches spécifiques liées à ce métier avec les compétences spécifiques nécessaires. Catastrophes naturelles Coordonner l'activité d'une équipe Compétences spécifiques associées : Techniques d'animation d'une équipe Définir et arrêter les modalités de collaboration avec des compagnies d'assurances Effectuer la gestion comptable et financière du cabinet Compétences spécifiques associées : Connaissances de base en gestion administrative et comptable Épargne, assurance vie Organiser les expertises de sinistres et établir les comptes rendus Produits financiers Réassurance Retraite Risques industriels (chimiques, ...) Santé, prévoyance